AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-5-77411333

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 96 - 5 MAI 1977

Abonnement annuel : 50 F.

VIGNE

Rougeot parasitaire ou Rot-Brenner

La lutte contre ce parasite consiste en l'application systématique d'un traitement dès le stade 2-3 feuilles étalées, renouvelée chaque fois qu'on observe le développement de 3 nouvelles feuilles.

La fréquence des pluies observées ce printemps constitue un risque supplémentaire.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Tavelure du pommier et du poirier

Les premières taches de tavelure sur Golden ont été observées le 4 mai. Ces taches sont toutes récentes, il est certain que d'autres sorties, provenant de contaminations dues aux pluies importantes du 11 au 14 avril, sont à craindre jusqu'au 15-20 mai.

Renouveler la protection des arbres après toute pluie supérieure à 25 mm.

Oïdium du pommier

La protection doit se poursuivre plus spécialement sur variétés sensibles.

Puceron cendré du pommier,

[illegible], en particulier sur R. des Reinettes; intervenir rapidement si les premières colonies sur feuilles sont observées.

Pucerons verts sur pruniers, mirabelliers : Les dégâts de ces pucerons sont nettement visibles, intervenir rapidement si aucun traitement n'a été effectué jusqu'à ce jour.

Remarque : Les aphicides systémiques ne doivent être utilisés qu'après floraison (chute complète des pétales).

Araignées rouges

Les éclosions sont très lentes, toute intervention est présentement déconseillée.

Chenilles diverses : Surveiller les arbres de toutes espèces, surtout dans les vergers où aucune intervention n'a encore eu lieu.

Monilia sur cerisiers - pruniers

La protection doit se poursuivre en période humide et sur les variétés "gelées".

P. 181

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET

GRANDE CULTURE

Tipules sur betteraves

Des attaques de larves de tipules sont constatées dans le secteur de Fère-Champenoise - Châlons-sur-Marne - Vitry-le-François. Il est possible que d'autres zones soient également affectées.

Ces larves, actuellement longues de 10 à 20 mm, sont gris terreux, cylindriques et dépourvues de pattes.

Elles attaquent les jeunes plantules de betteraves, le plus généralement au-dessous du niveau du sol et provoquent leur destruction.

Ces larves doivent atteindre 40 mm de longueur à leur complet développement, fin mai-courant juin.

Conjointement avec les agents régionaux de l'I.T.B. nous attirons l'attention des exploitants sur la gravité des dégâts pouvant être commis par ces larves, aussi voraces que des chenilles de noctuelles.

Le traitement classique contre les larves de tipules consiste en l'emploi de granulés attractifs à base de : carbaryl, chlorpyriphos, lindane, toxaphène, épandus à la dose de 30 à 40 kg/ha.

A défaut, des appâts peuvent être préparés au niveau de l'exploitation avec du son additionné d'insecticide :

- Kg/100 Kg d'appât : Carbaryl : 5
- Chlorpyriphos : 2
- Endosulfan : 0,225
- Endosulfan + Parathion éthyl : 0,8 (spécialité)
- Lindane : 0,4
- Polychlorocamphanes : 0,6
- Toxaphène : 0,6

Le son doit être ensuite humidifié (50 à 60 litres d'eau par quintal).

Toutefois outre ce traitement, le plus sûr, et ainsi qu'il a déjà été constaté pour les noctuelles terricoles, des traitements de surface peuvent être efficaces lorsqu'ils interviennent au cours d'une période favorable à la sortie des larves (temps relativement humide, chaud, peu venteux).

Utiliser alors de préférence un insecticide mixte à base de parathion (parathion-éthyl, endosulfan ou parathion-éthyl-lindane) à une dose au moins double de celle habituellement préconisée. Apporter un minimum d'eau et traiter si possible le soir.

ETAT SANITAIRE DES CEREALES

Maladies de pied : Evolution rapide des maladies de pied dans certains blés. Nous rappelons notre précédent avis : une intervention fongicide se justifie lorsqu'au stade 2 noeuds l'on observe plus de 25 % des pieds portant une ou plusieurs tiges atteintes.

Oïdium : La maladie a évolué au cours des derniers jours. Sur escourgeon elle est encore limitée dans les pieds; par contre dans certaines cultures de blé, l'oïdium commence à gagner les 5ème et 6ème feuilles (c'est-à-dire les feuilles les dernières sorties et les plus fonctionnelles).

Les précipitations enregistrées depuis 48 heures et les températures relativement basses devraient réduire l'évolution du parasite.

Il est bon de rappeler que l'oïdium est une maladie à l'évolution très capricieuse et que les fongicides, s'ils peuvent entraver son développement pendant deux à quatre semaines, n'amènent pas sa disparition totale.

Il est donc opportun de n'intervenir que lorsque les feuilles supérieures, les plus fonctionnelles, présentent un début d'envahissement.

Rouilles : peu importantes, tant sur escourgeons que sur blés.

Pucerons sur céréales : Des colonies se remarquent sur seigles et escourgeons. Elles ne présentent pas jusqu'à présent de caractère de gravité. Les blés sont indemnes.

Cnephasia : Dans les zones envahies, intervenir si cela n'a pas encore été fait, dans les cultures de céréales de printemps où le seuil d'intervention est atteint :

- 2 mines pour 10 pieds (orge de printemps)
- 5-6 mines " 10 " (avoine, blé dur)

Le Chef de la Circonscription,
J. DELATTRE

n° du papier de presse 529 AD